



Les Amis Canadiens
de
l'École Biblique

Bourses d'études à l'École biblique 2024-2025

Le conseil d'administration des Amis canadiens de l'École biblique (ACÉB) a établi un programme de bourses pour encourager les Canadiens et Canadiennes à étudier et à faire de la recherche à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem.

Critères d'admissibilité :

La priorité sera accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou résident permanent. Les étudiants internationaux inscrits à un programme d'études supérieures pertinent dans un établissement canadien sont également admissibles.

La bourse est ouverte aux :

- (1) candidats inscrits comme étudiants réguliers à l'École biblique ;
- (2) étudiants qui sont inscrits à un programme d'études supérieures dans leur établissement d'origine mais qui souhaitent passer une période d'études à l'École biblique ;
- (3) chercheurs qui souhaitent passer un certain temps à l'École pour faire de la recherche.

Nous encourageons les candidatures de personnes dont la présence accroîtrait la diversité dans le domaine de la recherche biblique et de l'archéologie.

Les candidats doivent soumettre une demande indépendante à l'École biblique en écrivant au directeur, le fr. Olivier Poquillon (directeur@ebaf.edu), et doivent être acceptés par l'École biblique dans un programme d'études ou de recherche.

La période de l'année peut être un facteur à considérer : les possibilités d'hébergement sont plus élevées de mai à septembre que pendant l'année scolaire pour les personnes qui prévoient un séjour de courte durée.

Les langues officielles de l'École biblique sont le français et l'anglais ; les candidatures peuvent être soumises dans l'une ou l'autre langue. La langue de travail principale de l'École est le français.

La démonstration des besoins financiers sera un facteur important dans l'attribution d'une bourse. Une attention particulière sera accordée aux personnes qui ont moins de ressources à leur disposition. Cette bourse est destinée à compléter d'autres sources de revenus.

Les fonds seront envoyés directement à l'École biblique pour le paiement des frais de scolarité, de pension et d'hébergement.

La bourse attribuée se situe normalement dans une fourchette de 2 000 \$ à 10 000. Pour un étudiant inscrit pour une année complète dans un programme de l'École, un supplément peut être envisagé pour le deuxième trimestre.

Dans les cas où des besoins financiers exceptionnels sont démontrés, une partie du coût du billet d'avion peut être remboursée au candidat par le biais d'une bourse spéciale, sur présentation de documents justificatifs.

Dans les trois mois suivant la période où ils bénéficient de leur bourse, tous les boursiers doivent soumettre aux ACÉB un rapport sur leur séjour d'études et de recherche à l'École, indiquant ce qu'ils ont accompli et l'impact de leur expérience sur leur développement en tant que spécialiste dans le domaine biblique.

Comment poser sa candidature :

Les candidats doivent soumettre

- un curriculum vitae
- une preuve de citoyenneté ou de résidence permanente. Les citoyens canadiens et les résidents permanents doivent inclure leur numéro d'assurance sociale (NAS), qui est nécessaire pour la déclaration à Revenu Canada. Les étudiants étrangers doivent inclure une preuve d'inscription à un programme d'études supérieures dans une université canadienne.
- un exposé détaillé du programme d'études ou de recherche que le candidat se propose de réaliser à l'École
- deux lettres de recommandation de professeurs connaissant bien le travail actuel du candidat
- une déclaration démontrant comment la réception d'une bourse facilitera l'opportunité d'étudier ou de mener des recherches à l'École biblique, ainsi qu'un budget prévisionnel des dépenses prévues pour la durée du séjour à l'École, en indiquant également les autres sources de financement pour le séjour proposé à l'École
- la confirmation que le candidat a été accepté par l'École biblique dans un programme d'études ou de recherche.

Un comité du Conseil d'administration des ACÉB examinera toutes les demandes et transmettra ses xce au Conseil d'administration, qui attribuera la bourse.

Date de dépôt des candidatures :

Étant donnée la difficulté de faire des plans à long terme actuellement, les candidatures pour l'année 2024-2025 seront accueillies en tout temps jusqu'au 31 août 2024. Une décision sera rendue dans un délai d'environ un mois après leur réception et les candidats en seront informés.

Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être envoyées à : Tim Hegedus, administrateur, ACÉB, à l'adresse suivante : cfb.aceb@gmail.com

Pour plus d'informations sur les ACÉB et les anciens bénéficiaires de bourses, veuillez consulter notre site web à l'adresse suivante : <http://www.acebweb.ca/>.